



FONDS À REVENU FIXE

**FONDS D'OBLIGATIONS INDEXÉES
SUR L'INFLATION
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 31 décembre 2023

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 7 mars 2024.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 661-6141, en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., Phillips, Hager & North gestion de placements, Centre des fonds de placement, 200, rue Burrard, 20^e étage, Vancouver (C.-B.) V6C 3N5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documents/reglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

Phillips, Hager & North gestion de placements est une division de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., le gestionnaire du fonds, et une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »).



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à produire un revenu d'intérêts protégé contre l'inflation afin d'aider les investisseurs à préserver leur pouvoir d'achat réel (ou indexé sur l'inflation) à long terme. Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, le gestionnaire de portefeuille investit principalement dans des obligations à rendement réel et des obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des sociétés ou des gouvernements canadiens ou étrangers, notamment les obligations à rendement réel (ORR) du gouvernement du Canada et les titres protégés contre l'inflation émis par le Trésor américain.

Risque

Aucun changement important relatif à l'objectif et aux stratégies de placement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé au fonds au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le fonds et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié.

Résultats

La valeur liquidative du fonds s'élevait à 151 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 169 M\$ à la fin de 2022. La diminution est attribuable aux rachats nets, contrebancés en partie par le rendement des placements.

Au cours du dernier exercice, les parts de série F du fonds ont enregistré un gain de 2,9 %, ce qui est supérieur à la progression de 2,0 % pour l'indice de référence. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges, tandis que ceux des indices de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

Les taux d'intérêt ajustés en fonction de l'inflation (taux réels) étaient en hausse pendant la majeure partie de 2023, mais ils ont abruptement chuté au dernier trimestre. Les premières augmentations des taux reflétaient les efforts continus de la Banque du Canada (BdC) visant à ralentir l'économie et à réduire le niveau élevé d'inflation au moyen de hausses des taux directeur. Cette tendance a changé en octobre, le ralentissement économique ayant donné lieu à des attentes du marché, lesquelles sont passées d'un contexte de taux directeurs élevés à un contexte où la Banque du Canada devrait réduire les taux d'intérêt dès le premier semestre de 2024. En 2023, le fonds a encore activement tenté de tirer parti de la volatilité du marché. La gestion de la sensibilité du fonds à l'évolution des taux réels est le facteur qui a contribué le plus à son rendement relatif.

Au début de l'exercice, le fonds détenait une position dans des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation, car le gestionnaire de portefeuille cherchait à bénéficier des attentes selon lesquelles ces titres dépasseraient les obligations à rendement réel (ORR) canadiennes. Au début d'avril, le gestionnaire de portefeuille a vendu cette position et pris des profits sur ce gain pour les investisseurs.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille parvenait moins facilement à négocier des ORR, car le Gouvernement du Canada a cessé d'émettre ces titres à la fin de 2022. Il pourrait donc envisager d'ajouter plus régulièrement d'autres types de titres qui offrent une protection contre l'inflation, notamment des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation.

Il existe toujours une grande incertitude entourant l'inflation et, par conséquent, autour de la trajectoire des taux réels. Le gestionnaire de portefeuille fait donc preuve de prudence. Il faut se rappeler que les effets des politiques monétaires ne sont pas immédiats et que les importantes hausses du taux directeur par la BdC au cours des 18 derniers mois continuent de compresser l'activité économique.

Le 1^{er} janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du comité d'examen indépendant (CEI). Joanne Vézina a été nommée membre du CEI le 1^{er} février 2023. Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du CEI le 1^{er} mars 2023.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale et le gestionnaire et le principal gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Ité sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.



Fiduciaire et dépositaire

RBC SI est le fiduciaire du fonds et détient le titre de propriété à l'égard de ses biens pour le compte des porteurs de parts. RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif.

Le gestionnaire paie à RBC SI des honoraires de fiduciaire et des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹				Distributions annuelles ²				Actif net à la clôture	
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital		
Série A											
31 déc. 2023	7,58	0,35	(0,07)	(0,58)	0,44	0,14	(0,31)	–	–	(0,31)	7,43
31 déc. 2022	9,75	0,68	(0,08)	(0,50)	(1,74)	(1,64)	(0,62)	–	–	(0,62)	7,58
31 déc. 2021	10,03	0,49	(0,09)	(0,04)	(0,19)	0,17	(0,39)	–	–	(0,39)	9,75
31 déc. 2020	9,03	0,23	(0,09)	0,18	0,69	1,01	(0,13)	–	–	(0,13)	10,03
31 déc. 2019	8,61	0,31	(0,08)	(0,02)	0,44	0,65	(0,23)	–	–	(0,23)	9,03
Série D											
31 déc. 2023	7,62	0,35	(0,04)	(0,58)	0,46	0,19	(0,34)	–	–	(0,34)	7,47
31 déc. 2022	9,81	0,68	(0,05)	(0,50)	(2,49)	(2,36)	(0,66)	–	–	(0,66)	7,62
31 déc. 2021	10,09	0,50	(0,05)	(0,04)	(0,24)	0,17	(0,43)	–	–	(0,43)	9,81
31 déc. 2020	9,08	0,23	(0,05)	0,19	0,74	1,11	(0,17)	–	–	(0,17)	10,09
31 déc. 2019	8,66	0,31	(0,05)	(0,02)	0,40	0,64	(0,26)	–	–	(0,26)	9,08
Série F											
31 déc. 2023	7,60	0,35	(0,03)	(0,58)	0,35	0,09	(0,35)	–	–	(0,35)	7,46
31 déc. 2022	9,79	0,69	(0,03)	(0,50)	(1,70)	(1,54)	(0,67)	–	–	(0,67)	7,60
31 déc. 2021	10,07	0,50	(0,04)	(0,04)	(0,26)	0,16	(0,44)	–	–	(0,44)	9,79
31 déc. 2020	9,06	0,23	(0,04)	0,18	0,73	1,10	(0,19)	–	–	(0,19)	10,07
31 déc. 2019	8,65	0,31	(0,03)	(0,02)	0,39	0,65	(0,28)	–	–	(0,28)	9,06
Série O											
31 déc. 2023	7,68	0,36	–	(0,59)	0,50	0,27	(0,38)	–	–	(0,38)	7,53
31 déc. 2022	9,89	0,69	–	(0,51)	(1,59)	(1,41)	(0,71)	–	–	(0,71)	7,68
31 déc. 2021	10,17	0,50	–	(0,04)	(0,16)	0,30	(0,48)	–	–	(0,48)	9,89
31 déc. 2020	9,15	0,24	–	0,19	0,79	1,22	(0,22)	–	–	(0,22)	10,17
31 déc. 2019	8,73	0,32	–	(0,02)	0,39	0,69	(0,31)	–	–	(0,31)	9,15

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³
Série A							
31 déc. 2023	7,43	13 152	1 770	0,93	0,93	60,18	—
31 déc. 2022	7,58	14 816	1 955	0,93	0,93	54,26	—
31 déc. 2021	9,75	22 518	2 309	0,94	0,94	99,70	—
31 déc. 2020	10,03	19 846	1 978	0,94	0,94	130,92	—
31 déc. 2019	9,03	7 281	807	0,94	0,94	953,49	—
Série D							
31 déc. 2023	7,47	5 409	724	0,54	0,54	60,18	—
31 déc. 2022	7,62	6 268	823	0,55	0,55	54,26	—
31 déc. 2021	9,81	21 661	2 208	0,55	0,55	99,70	—
31 déc. 2020	10,09	20 275	2 009	0,55	0,55	130,92	—
31 déc. 2019	9,08	15 140	1 668	0,55	0,55	953,49	—
Série F							
31 déc. 2023	7,46	22 081	2 961	0,38	0,38	60,18	—
31 déc. 2022	7,60	31 122	4 092	0,38	0,38	54,26	—
31 déc. 2021	9,79	39 289	4 013	0,37	0,37	99,70	—
31 déc. 2020	10,07	31 977	3 175	0,38	0,38	130,92	—
31 déc. 2019	9,06	7 632	842	0,38	0,38	953,49	—
Série O							
31 déc. 2023	7,53	110 436	14 659	0,02	0,02	60,18	—
31 déc. 2022	7,68	116 931	15 219	0,02	0,02	54,26	—
31 déc. 2021	9,89	127 635	12 903	0,02	0,02	99,70	—
31 déc. 2020	10,17	106 966	10 515	0,02	0,02	130,92	—
31 déc. 2019	9,15	104 592	11 430	0,02	0,02	953,49	—

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion ayant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

	Frais de gestion	Ventilation des services		Frais d'administration
		Distribution	Autres*	
Série A	0,80 %	63 %	37 %	0,05 %
Série D	0,45 %	33 %	67 %	0,05 %
Série F	0,30 %	—	100 %	0,05 %
Série O	S.O.	S.O.	S.O.	0,02 %

Série O – Le fonds ne paie aucun frais de gestion sur les parts de série O.

Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

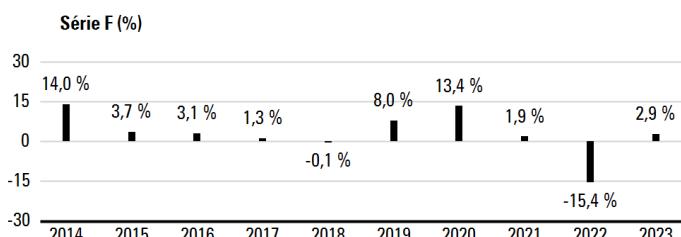
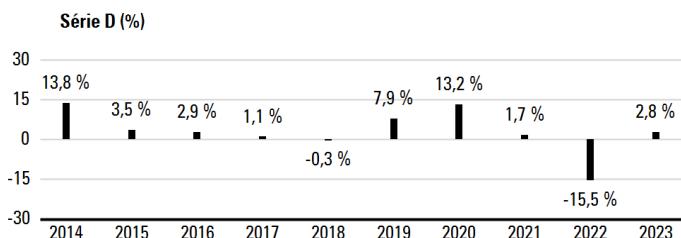
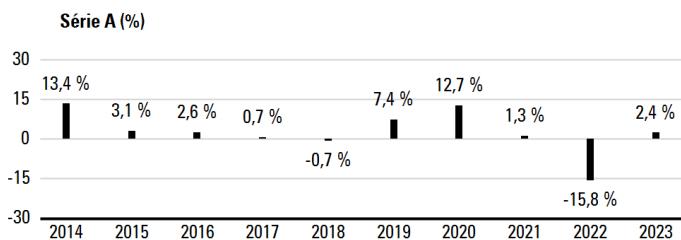


RENDEMENT PASSÉ

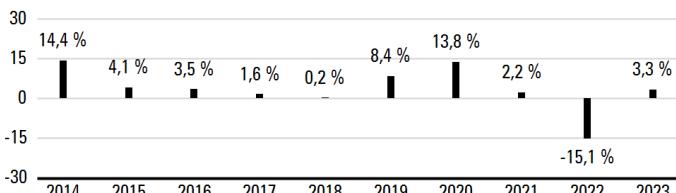
L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Série O (%)



Rendement annuel composé (%)

Le tableau présente le rendement annuel composé de chaque série du fonds et pour chaque période indiquée close le 31 décembre 2023, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada

	Dernière année	3 dernières années	5 dernières années	10 dernières années	Depuis la création
Série A	2,4	-4,4	1,1	2,4	—
Indice de référence	2,0	-3,8	1,7	2,7	—
Série D	2,8	-4,1	1,5	2,8	—
Indice de référence	2,0	-3,8	1,7	2,7	—
Série F	2,9	-3,9	1,7	3,0	—
Indice de référence	2,0	-3,8	1,7	2,7	—
Série O	3,3	-3,6	2,0	3,3	—
Indice de référence	2,0	-3,8	1,7	2,7	—

Le rendement de chaque série peut varier en raison des frais de gestion et des autres charges. Les rendements des indices de référence ou des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Se reporter à l'analyse du rendement par la direction pour obtenir des précisions sur le rendement par rapport à ceux des indices de référence ou des indices généraux.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.

DESCRIPTION DES INDICES

Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada Cet indice est une mesure générale du rendement des obligations canadiennes à rendement réel indexées sur l'inflation.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 décembre 2023

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Obligations fédérales	89,3
Obligations provinciales et municipales	10,0
Trésorerie/Autres	0,7

Les 25 principaux titres*

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 3,000 %, 1er déc. 2036	19,9
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 4,250 %, 1er déc. 2026	13,3
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 1,500 %, 1er déc. 2044	13,1
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 2,000 %, 1er déc. 2041	12,3
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 1,250 %, 1er déc. 2047	11,8
Province de Québec, 4,250 %, 1er déc. 2031	10,0
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 0,500 %, 1er déc. 2050	9,4
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 4,000 %, 1er déc. 2031	7,2
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 0,250 %, 1er déc. 2054	2,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7
Total	100,0

* Le fonds détient moins de 25 titres.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.